Image not found or type unknown

Acquisition bien familale en indivision

Par **paul**, le **13/11/2012** à **13:56**

Bonjour,

Ayant acquis une habitation familiale en indivision (à hauteur de 75 % pour ma part), un climat conflictuel s'est installé depuis.
Quelles sont les recours légaux que je pourrais disposer pour acquéric le dernier quart ?
Dans l'impossibilité, que prévoit le régime de l'indivision (vente par attribution judiciaire, vente par adjudication...) pour sortir de cette situation ?

Merci de vottre aide,

Bien cordialement,

Paul.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés